

Bâtiment:	Lieu de travail
Entreprise/Service:	Activité
Date/libéré:	Date de saisie

## SUBSTANCES DANGEREUSE / DÉSIGNATION DE PRODUIT

### VariDur Liquide

Etat: liquide, Couleur: variable, Odeur: caractéristique, Densité [g/ml]: 1,033

**Contient:** Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol

## LES DANGERS POUR HOMME ET ENVIRONNEMENT



### Irritant

<b>Phrases-R:</b>	R 52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
	R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
	R 36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

**- Classe de danger pour les eaux:** 2, gem. VwVwS vom 27.07.2005

## MESURES DE PROTECTION, RÈGLES DE CONDUITE



<b>Indications pour l'utilisation en toute sécurité:</b>	Aucune mesure particulière si utilisation appropriée. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
<b>Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:</b>	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
<b>Protection respiratoire:</b>	non applicable
<b>Protection des mains:</b>	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).
<b>Protection des yeux:</b>	Lunettes de protection.
<b>Protection corporelle:</b>	non applicable

## COMPORTEMENT EN CAS DE DANGER

Téléphone:



<b>Agent d'extinction approprié:</b>	Mousse. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.
<b>Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:</b>	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
<b>Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
<b>Indications complémentaires:</b>	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
<b>Mesures de prudence relatives aux personnes:</b>	Veiller à assurer une aération suffisante. Sol très glissant suite au déversement du produit.
<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).
<b>Procédé de nettoyage:</b>	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## PREMIERS SECOURSE MESURES

Téléphone:



<b>Après inhalation:</b>	En cas de malaises, se rendre chez le médecin. Assurer un apport d'air frais.
<b>Après contact cutané:</b>	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux:</b>	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
<b>Après ingestion:</b>	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

## CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Téléphone:

<b>Elimination / Produit:</b>	Éliminer comme déchet dangereux. Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.
<b>Elimination / Emballage non nettoyé:</b>	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.
<b>Catalogue européen des déchets (recommandé):</b>	080409*

